



Compte rendu de la réunion des Délégués du Personnel du 17 juillet 2014



www.cgt-verallia-chalon.fr

***EMPLOIS:**

Nous vous demandons un organigramme usine.

Réponse de la direction: Il sera fourni début août.

Nous vous demandons un organigramme services centraux à jour. (À défaut faut-il nommer un expert ?)

Réponse de la direction: Nous le donnerons prochainement avec l'organigramme usine.

Nous vous demandons un état des salariés qui sont en détachement par équipe. Nous vous demandons un état des salariés qui sont en longue maladie par équipe et service.

Réponse de la direction: Il est compliqué de faire un état des lieux à l'instant T.

Nous vous demandons de titulariser les personnes qui sont détachés de longue durée. Nous vous demandons de nous communiquer la structure du service qualité (le nom des salariés et les postes occupés, poste vacant)

Réponse de la direction: Pour les titularisations cela dépend des cas et c'est un sujet qui avance. Pour la structure qualité nous avons débattu depuis des mois nous n'avons rien de plus à vous dire.

***VIM:**

Quelle est la structure par équipe sur les trois fours (fonction, nom des salariés).

Réponse de la direction: Négociation sont toujours en cours. Nous expérimentons la fonction du régleur avant de la validée.

Quelle est la structure journée usine (fonction, nom des salariés).

Réponse de la direction: Je vous renvoie à l'organigramme et à l'accord 5X8 qui inclut 136 postes journées alors que l'on doit être à 140 aujourd'hui.

***SALAIRES:**

Votre réponse du mois précédent ne satisfait personne nous vous demandons une réévaluation de la prime de changement de fabrication de l'AVA.

Réponse de la direction: Je comprends que les gens ne soient pas satisfaits mais ma réponse est négative.

Nous revendiquons une augmentation de la prime de performance.

Réponse de la direction: Ce qui fera remonter la prime c'est d'avoir des meilleures performances.

Votre réponse du mois dernier sur l'attribution de 3 SCR pour le nettoyage des machines IS : « n'est pas mentionné dans le mémento social ». Nous demandons de nous communiquer (1 par élu) le mémento social. Nous vous demandons 3 SCR par salarié pour le nettoyage des machines IS. Nous vous demandons une réunion de négociation sur la grille des salaires.

Réponse de la direction: En ce qui concerne le mémento social, nous le remettons à jours

durant l'année prochaine et nous ne verserons pas de SCR supplémentaires pour cette tâche. Pour la grille des salaires cela peut éventuellement se faire prochainement et remettre à jours après la mise en place du VIM mais il n'y aura pas de revalorisation.

***CONDITIONS DE TRAVAIL:**

Nous vous demandons de faire un sas à l'entrée de l'atelier feeder pour protéger les salariés du bruit qui sont constamment exposés.

Réponse de la direction: On va t regarder ce qui est possible.

Nous vous demandons de remédier au bruit que provoque une soupape vapeur vers l'atelier AEM.

Réponse de la direction: En ce moment il n'y a plus de bruit cela est du à un trop plein de vapeur.

Nous vous demandons de faire réparer le four à moule vers la IS 23, le bruit du four à moule est plus fort que celui des machines, on comprend mieux pourquoi la communication à SGE ne passe pas.

Réponse de la direction: On va remettre de l'huile.

Nous vous demandons de traiter les big-bag de déchets ESP comme de l'amiante (double ensachage, local spécifique fermé à clef avec un toit et des murs et la traçabilité complète, faire la formation à tous salariés (entreprises extérieur comprises) qui peuvent encourir les risques CMR.

Réponse de la direction: Il y a eu une sensibilisation qui à commencer début juin.

Nous vous demandons de nous communiquer les résultats de l'analyse des poussières collées à la charpente du four 1.

Réponse de la direction: Les résultats seront communiqués au prochain CHSCT.

Depuis fin décembre à chaque coup de vent des morceaux de plexi de la toiture tombent sur le parking et la pelouse vers les fluides, vous auriez évité l'inondation de la qualité si cela avait été fait en temps et heure. Où en êtes-vous à ce sujet ?

Réponse de la direction: La toiture à été réparer le 11 juillet.

Nous vous demandons de drainer le parking extérieur car à chaque pluie les salariés pataugent dans l'eau avant et en partant du travail. (Si vous ne voulez pas nous vous proposons inverser les stationnements direction avec ceux qui marchent dans l'eau).

Réponse de la direction: Rien n'est prévu mais plan de stationnement de l'usine est à revoir.

Vous avez un certain nombre d'heure annuelle pour l'évacuation des fumées des fours sans passer par l'électrofiltre, où en êtes vous au premier semestre ?

Réponse de la direction: Actuellement 72 h le droit est 250 h par an.

Nous vous félicitons non seulement vous allez exploiter la misère en chine avec l'achat de moulure, mais BRAVO, maintenant vous prenez des axes charnières d'Inde, les actionnaires peuvent être fier de votre travail, peut être que le travail des enfants est moins chère là-bas ! Vous amplifier la pénibilité et augmenter la charge de travail pour les salariés du soufflage qui sont amenés à changer ces axes !

Réponse de la direction: Pour les charnières c'est une filiale de SAINT GOBAIN

Nous vous demandons d'augmenter l'effectif à la fusion avec le salarié polyvalent fusion pendant la durée des travaux du F1.

Réponse de la direction: Pour le démarrage se sera fait

Nous vous demandons de réparer la fuite d'eau dans la salle de repos.

Réponse de la direction: Nous n'avons pas vu de fuite.

Nous vous demandons d'équiper les matelas de la salle de repos de housses jetables.

Réponse de la direction: Nous allons demander à ce que se soit fait.

Où est passée la pendule que vous avez commandé il y a plusieurs mois (en DP) pour la salle

de repos.

Réponse de la direction: Pour le mois de septembre.

Nous vous demandons de synchroniser les pendules dans l'entreprise. Il y a un écart jusqu'à 2 heures.

Réponse de la direction: Nous allons passer l'info aux responsables de secteurs.

***ACTIVITE SYNDICALE DE SITE:**

Nous vous demandons de nous confirmer que vous payez aux sous-traitants les heures de délégations des élus.

Réponse de la direction: Nous ne payons pas. Les élus n'ont pas à être pénalisés.

***MANAGEMENT:**

Vous avez des problèmes d'abus d'autorité ou de pouvoir avec 2 salariés de l'encadrement dans la même équipe. Nous vous demandons d'une part de prendre des mesures immédiates pour stopper les agressions physique et orale du personnel et d'autre part de former spécifiquement pour un management digne de ce nom.

Réponse de la direction: RDV pris pour plus d'info.

***HYGIENNE:**

Nous vous demandons de déplacer les 5 placards qui sont dans le couloir cave sous la L25 Bt F. afin que les salariés se changent dans des conditions décentes.

Réponse de la direction: Ces placards sont utilisés de façon provisoire.

***SECURITE:**

IS 23 : la goulotte de récupération d'huile est bouchée, l'huile tombe sur le personnel et sur la machine, il y a un risque d'incendie.

Réponse de la direction: Nous allons faire remonter l'info.

Le revêtement de la plate forme de l'arche 25 se décolle, faites le nécessaire pour que personne ne subisse un accident.

Réponse de la direction: Nous allons le faire recoller.

Pour quelle raison faut-il mettre des manches longues sur le chantier ?

Pourquoi les tee-shirts manche longue ne sont il pas disponibles ?

Pourquoi manque t-il des chasubles jaune ? (ce n'est pas comme si le chantier du four 1 était prévu)

Réponse de la direction: Les manches longues sont pour la protection des salariés, les tee-shirts sont arrivés.

Pas de réponses concernant les chasubles

Nous vous demandons de respecter la procédure d'évacuation des blessés. En aucun cas ils doivent se rendre aux urgences par leur propre moyen, cela est inadmissible ! Cela s'est encore renouvelé récemment et le RH était pourtant présent et décideur, il y aurait deux discours sur la sécurité ? La confusion de la fonction RH/RH médecin du travail va-t-elle s'étendre aussi au médecin régulateur ?

Réponse de la direction: Pour le cas que vous évoquez c'était un bon de sortie. Et c'est un premier soin qui c'est transformé en arrêt de travail.

***NET EXPRESS:**

Nous demandons un entretien de prise de mandat direction /élu CGT.

Réponse de la direction: Nous le ferons au mois de septembre.

***GT LOGISTIQUE:**

Nous demandons le nettoyage de la salle des caristes.

Nous vous demandons une clef pour rendre accessible le panneau d'affichage comme le

prévoit la législation.

Réponse de la direction: *Nous allons faire le nécessaire.*

***CRISTAL:**

Comment se fait il qu'il n'y ait pas de douche hygiénique ?

Réponse de la direction: *Ce n'était pas prévu dans les plans.*

Nous vous demandons également d'installer une douche de sécurité.

Réponse de la direction: *On va voir pour l'installation.*

Vous avez sans doute oublié de faire installer les signalisations sécurités.

Réponse de la direction: *Cela est fait récemment.*

***DIVERS:**

Suite à la suppression de la fontaine à vin à la cantine à la demande de la direction afin de promouvoir le verre. Nous vous demandons de remplacer les bouteilles d'eau plastique distribuées aux salariés par des bouteilles en verre.

Réponse de la direction: *Rien de tel n'est prévu.*

Nous vous demandons d'envoyer le bilan social individuel en recommandé pour préserver la confidentialité pour les salariés qui le souhaitent.

Réponse de la direction: *Plutôt favorable à le diffuser comme les feuilles de paie.*

Nous vous demandons un point par service et équipe (usine et service centraux) des entretiens individuels réalisés au premier semestre.

Réponse de la direction: *Nous n'avons pas les chiffres exacts mais le pourcentage réalisé est faible.*

Pour quelle raison vous n'avez pas informé ni le CE ni le CHSCT de la construction d'un tunnel sous la cave du four 1 de plus il existe un réel risque amiante.

Réponse de la direction: *Le CHSCT était informé des travaux du four 1 et le décaissement est enveloppé dans l'ensemble des travaux. Pour l'amiante qui a été trouvé l'entreprise extérieure a prévenue l'inspection du travail mais nous ignorions la présence de cette amiante.*

Ni le comité d'établissement ni le CHSCT n'ont été informé de la construction d'un passage piéton sous le four 1.